

Vers la stratégie forestière du Grand Est : Visite de l'entreprise Vosges Bois Développement à Bazoilles-sur Meuse (88)

La Commission Agriculture et Forêt du Conseil régional du Grand Est s'est réunie ce mercredi 10 mai dans les Vosges, en présence de **Philippe Mangin**, Vice-Président de la Région en charge de la Ruralité et de l'Agriculture, **Pascale Gaillot**, Présidente de la Commission Agriculture et Forêt, **Daniel Gremillet**, Conseiller régional délégué à la Forêt et au Bois, d'élus régionaux et d'acteurs locaux de la filière. La matinée a été consacrée à la gestion forestière avec des visites de parcelles en forêt communale et forêt privée, sur les communes de Punerot et de Soulosse-sous-Saint-Éloph. Puis l'après-midi, la Commission s'est rendue à la scierie Vosges Bois Développement à Bazoilles-sur-Meuse pour appréhender au plus près les enjeux de la filière.

Ce déplacement de la Commission Agriculture et Forêt marque l'étape finale de plusieurs mois de réflexion et de construction de la stratégie forestière pour le Grand Est. En juin 2016, la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB), coprésidée par le Préfet et le Président de la Région, a lancé les travaux d'élaboration du contrat de filière forêt-bois et du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB).

La concertation a mobilisé plus de 90 acteurs. Le projet de contrat de filière porte sur les enjeux de **soutien à la compétitivité**, de **prise en compte de la gestion durable** de la forêt et de ses ressources, et de **formation et de communication** sur la filière. Il traduit les ambitions partagées entre les interprofessions de la filière forêt-bois, la Région Grand Est et l'Etat, et sera présenté lors de la Séance plénière du 29 juin prochain.

Lors de la Séance plénière du 28 avril dernier, la Région Grand Est a d'ores et déjà adopté des appels à projets relatifs à **la desserte forestière** ainsi qu'un dispositif d'aide régionale pour le domaine de la **première transformation du bois**. (Cliquez [ici](#) pour en savoir plus).

➤ *L'entreprise Vosges Bois Développement, une scierie en pleine expansion*

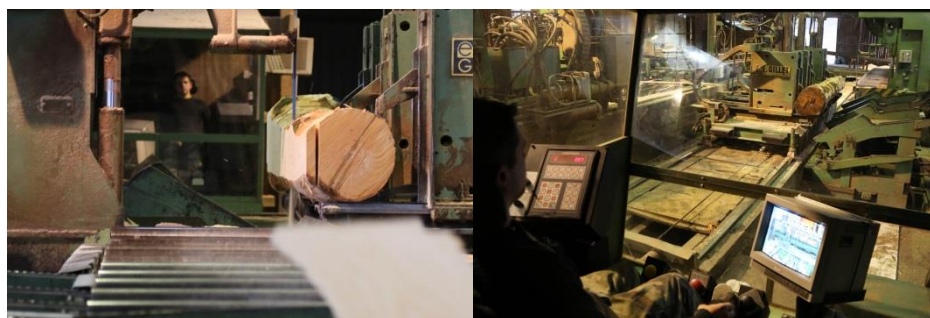
La SAS Vosges Bois Développement est dirigée par Etienne Deslauriers et Mickael Oudin et compte 38 salariés. Cette PME industrielle multi-activités de la filière bois est spécialisée dans le sciage d'essences feuillues et notamment le hêtre. Le site s'étend sur 14 ha avec 7 000 m² de bâtiments et deux lignes de sciage pouvant gérer un volume global de 45 000 m³ de grumes/an. Elle dispose également d'une chaudière à biomasse alimentant en chaleur 10 cellules de séchage d'une capacité globale de 800 m³/mois et de deux étuves de 60 m³.

La scierie réalise à l'export et dans les secteurs de l'industrie et de l'ameublement 95 % de son chiffre d'affaires en Europe du sud, au Maghreb, au Moyen Orient et en Asie.

Cette société a été accompagnée par la Région Lorraine à hauteur 71 630 € au titre d'une reprise d'entreprises ainsi que pour l'acquisition de matériel technique de production et d'exploitation. En 2017, un dossier d'aide régionale est en cours pour le financement de la chaufferie biomasse et d'autres projets d'investissement vont prochainement voir le jour.

Chiffres clés de la filière forêt-bois du Grand Est

- Le **chiffre d'affaires de la filière** est estimé à **11 milliards d'euros par an**
- L'ensemble de la filière forêt bois représente plus **8 800 entreprises** (de type PME et TPE), **54 800 emplois** (42% sur le territoire lorrain, 36% sur le territoire alsacien et 22% sur le territoire champardennais) soit plus de 12% des effectifs de la filière bois en France
- **Plus de 200 scieries, 1,3 millions de m³ de sciages par an** soit 17 % des volumes sciés au niveau national
- **Surface en forêt de production : 1,9 million d'hectares** (11,6% du niveau national)
- **Taux de boisement moyen de 33%** (taux de 51% dans les Vosges, 19% dans la Marne)
- **Récolte annuelle totalisant 6,5 millions de m³** (dont un peu plus de 40% de bois d'œuvre)
- Essences forestières diversifiées : **75 %** de la surface pour les feuillus et de 25% pour les résineux. La répartition des essences et les taux de boisement sur le territoire sont très variables selon les départements, étant précisé que les massifs forestiers majeurs sont le massif Vosgien, le massif Ardennais et le massif d'Argonne.
- **58% de la forêt est publique** et 1/3 appartient à des communes. A noter une forte proportion sur les territoires alsacien et lorrain (plus de 1 500 communes forestières). A l'échelle de la France, la forêt est aux ¼ privée (jusqu'à 90% dans le sud-ouest) et les communes forestières sont propriétaires de plus de la moitié des surfaces de forêt publique.
- **Accroissement annuel** de l'ordre de 13 millions de m³
- Volume sur pied de **près de 360 millions de m³**
- **Première région** de France en récolte de bois d'œuvre de hêtre
- **60% de la région** est certifié PEFC (contre 32% au niveau national)



Scierie de Bazoilles-sur-Meuse
©Bodez / Région Grand Est

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36/03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr